



**Le Certificat de Qualification
Professionnelle
« Salarié polyvalent »
(CQP SP)**

SAVOIRS DE BASE

—
COMPORTEMENTS ATTENDUS EN ENTREPRISE

—
COMPETENCES TECHNIQUES

1^{ère} DEMARCHE DE QUALIFICATION



Certifier les compétences acquises des salariés en parcours d'insertion

Acquérir une qualification opérationnelle reconnue

Le CQP:

- constitue une reconnaissance du professionnalisme permettant de valider les capacités professionnelles de personne, en vue de son recrutement.
- valide les qualifications professionnelles de la personne, à l'issue de parcours de formation.

Pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, le CQP est une **opportunité** pour accéder plus aisément au monde du travail par une certification professionnelle reconnue, c'est un « **passport** » pour l'employabilité.

Pour plus d'informations,
contactez notre chargée de formation :

Mme Stéphanie HUMANN

04.94.20.20.40

formation@acces-var.fr



Contact structure:

ACCES

2 av Marcellin Berthelot

ZI Les Espaluns

83160 LA VALETTE DU VAR

04.94.27.05.38

c.pro.coudon@orange.fr

Cadre général:

Agréé par CHANTIER Ecole depuis 2013, ACCES organise l'ensemble du CQP Salarié polyvalent (SP).

- **Niveau de qualification :** Sans niveau spécifique
- **Durée:** 250 heures
- **Financement:** le dispositif CPF l'OPCA UNIFORMATION, Employeur
- **Organisation:** 4 modules distincts et complémentaires.
- **Organisme certificateur:** CHANTIER Ecole National.
- **Type de certification:** Certificat de qualification professionnelle– CPNEF de la branche des ateliers et chantiers d'insertion
- **Partenaires Organismes de formation :** AFPA, Munitique, INRS...
- **Financement :** Employeur, CPF via l'OPCA Uniformation (code éligibilité: 161212)

ACCES VOUS PROPOSE:

- Une formation adaptée aux besoins de chaque salarié
- Des programmes de formation et des outils pédagogiques
- Un accompagnement pour aider à la constitution du dossier preuve et à la recherche de période de mise en situation en milieu professionnel (stage en entreprise)
- Bénéficier des partenariats établis par ACCES avec des organismes de formation, des entreprises et des branches professionnelles.

Les conditions :

- Accessible à tous les salariés polyvalents
- **Être motivé et avoir envie de s'engager dans une démarche de certification.**
- Avoir un contrat de travail en cours au sein de l'association.

Objectifs du CQP :

- Acquérir des capacités et des compétences en situation de travail.
- Valider et officialiser les compétences.
- Sécuriser les parcours, développer l'employabilité.
- Optimiser ses chances de retour à l'emploi.

- **Perspectives:** Obtention du Certificat Cléa– Certification Interprofessionnelle Nationale

Le CQP s'appuie sur 4 modules de formation

Contenu :

Module 1 : Développement de compétences

1. Développer des comportements attendus en entreprise
2. Comprendre et communiquer à l'oral (dans la vie courante et en situation professionnelle)
3. Lire et comprendre l'écrit (dans la vie courante et en situation professionnelle)
4. Communiquer par écrit (dans la vie courante et en situation professionnelle)
5. Appréhender l'espace et le temps
6. Utiliser les mathématiques en situation professionnelle

Module 2 : Utilisation des techniques de l'information et de la communication

1. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur
2. Saisir et mettre en forme du texte
3. Gérer des documents
4. Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web
5. Utiliser la fonction de messagerie
6. Préparer à l'attestation des capacités : PIM

Module 3 : Prévention des risques, de la santé et de la sécurité au travail

Intervention d'un moniteur formé et validé par l'INRS sur une alternance d'apprentissages en salle et situations de production

1. Santé et Sécurité au Travail
2. Formation initiale PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
3. Formation initiale SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
4. Mise en situation réelle
5. Se positionner dans le cadre de l'instance sécurité et conditions de travail (ISCT)

Module 4 : Acquisition continue de capacités et de compétences professionnelles liées au support de production du chantier d'insertion

1. Mettre en œuvre des capacités professionnelles de base
2. Réaliser des tâches professionnelles d'un métier (bâtiment second œuvre, propreté, espaces verts, développement durable...)